



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrôle sanitaire

Question écrite n° 66932

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la nécessité de poursuivre les divers contrôles sanitaires des restaurants autoroutiers pendant toute l'année et non pas essentiellement pendant les périodes de vacances. Constatant jour après jour la prolifération de nombreuses bactéries et virus alimentaires en France comme à l'étranger, les consommateurs demandent de sérieuses garanties. Il veut s'assurer de l'existence de contrôles sanitaires poussés dans les restaurants autoroutiers tout au long de l'année. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Texte de la réponse

Les services vétérinaires du ministère de l'agriculture et de la pêche s'assurent tout au long de l'année du respect par les professionnels des règles visant à garantir la sécurité sanitaire des aliments dans tout établissement préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale, et notamment dans les restaurants autoroutiers. Pour compléter ce dispositif, deux opérations particulières sont menées en collaboration avec les autres administrations de contrôle durant les périodes de forte activité que sont les vacances estivales et les fêtes de fin d'année. Ainsi, la restauration commerciale, qui est le plus gros secteur contrôlé pendant la période estivale, a fait l'objet en 2001 de 8 941 contrôles - soit 30 % des inspections réalisées globalement dans le cadre de ce dispositif - ayant amené à la rédaction de 1 719 avertissements et de 310 procès-verbaux. Lors de ces contrôles, 665 opérations de saisies ont permis de retirer de la consommation 8,4 tonnes de produits et entraîné la fermeture effective de 76 établissements. Les anomalies constatées en restauration commerciale, en particulier dans le secteur autoroutier, concernent essentiellement le manque de formation du personnel saisonnier et une mauvaise maîtrise de la chaîne du froid.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66932

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5741

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1082